



maximilien
LE PORTAIL DES MARCHÉS PUBLICS
FRANCIENS

Trois questions à Jean-François LEGARET, Président du GIP Maximilien, Conseiller Régional

En quoi le GIP est le bon outil au service des objectifs de la MACS ?

Le GIP Maximilien a été initié par la Région Ile-de-France pour proposer dès 2013 un portail de marchés publics afin, d'une part, de faciliter l'accès des TPE/PME à la commande publique via un seul site web regroupant l'ensemble de la commande publique francilienne ; d'autre part d'optimiser la chaîne d'achats via le déploiement des usages numériques et la prise en compte du développement durable.

Par sa capacité à fédérer de nombreux acheteurs, le GIP permet de créer des liens entre les différents acteurs des achats responsables que sont les maîtres d'ouvrages, les acteurs de l'insertion, les entreprises et les acheteurs publics ; ces derniers sont ainsi en mesure de partager et de mutualiser leurs bonnes pratiques en matière de clauses sociales.

En quoi la MACS est-elle une valeur ajoutée pour la feuille de route de Maximilien par rapport aux autres chantiers du GIP ?

Dès 2015, le GIP Maximilien est devenu pilote en Ile-de-France du projet national «Tout démat 2018» animé par le SGMAP (Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique) afin d'accompagner les acheteurs publics franciliens à se préparer à la dématérialisation totale.

En 2016, le pilotage de la mission MACS qui nous a été confié par la DIRECCTE nous permet de proposer à nos membres des réponses nouvelles sur le volet social des marchés publics et d'enrichir les actions d'accompagnement qu'on leur propose. Au travers de la MACS nous avons à cœur d'œuvrer sur le volet social pour le développement des clauses sociales dans la commande publique francilienne et la progression de l'emploi durable. Nous pouvons ainsi valoriser et diffuser les bonnes pratiques ainsi que notre action en faveur de l'accès des TPE-PME aux marchés publics.

En quoi l'échelon régional est un périmètre adéquat pour ce type de Mission ?

La MACS a été mise en place pour répondre aux enjeux d'emploi des nombreux projets d'aménagement du Grand Paris.

Le périmètre d'intervention du GIP - la région Ile-de-France - étant le même que celui de la MACS, nous disposons d'une certaine légitimité et d'une certaine visibilité pour répondre aux besoins de nos financeurs (DIRECCTE Ile-de-France et la Région Ile-de-France). Par ailleurs, mobiliser nos partenaires et coordinations départementales des clauses qui œuvrent sur le terrain est pour nous un enjeu qui contribue à ce que la question des clauses sociales dans les marchés publics progresse de jour en jour.